

SOCIÉTÉ DES NATIONS.

C.H.Malaria/230 .

Genève, le 21 octobre 1935.

ORGANISATION D'HYGIÈNE.

COMMISSION DE PALUDISME.

Le Secrétaire de la Commission du Paludisme a l'honneur de porter à la connaissance des membres de la Commission la communication suivante:

Le Comité d'hygiène, au cours de sa XXIIème session (octobre 1935) a examiné les travaux de la Commission du paludisme qui lui ont été exposés par le Professeur Ed.Sergent, vice-président, en l'absence du Président, le Dr. Lutrario. Il a ensuite approuvé les conclusions du vice-président et adopté pour 1936 le programme ci-dessous pour les travaux de la Commission:

1. Continuation - en principe jusqu'à la fin de mai 1936 - des recherches coordonnées sur l'efficacité, comparée à celle de la quinine, des médicaments synthétiques dans le traitement, la prophylaxie et l'assainissement médicamenteux. Les expériences s'exécutent en Algérie, en Italie, en Malaisie, en Roumanie et en U.R.S.S.

2. Continuation des recherches coordonnées sur les propriétés biologiques des différentes souches d'hématozoaires.

Ces recherches qui se poursuivent dans les centres de paludothérapie de Horton (Angleterre) Costugeni et Socola (Roumanie) seront également terminées en mai 1936.

3. Rédaction d'un nouveau rapport sur la thérapeutique du paludisme.

Ce rapport tiendra compte des nouvelles acquisitions de la science et des résultats des recherches mentionnées plus haut; il constituera le 4ème rapport général de la Commission du paludisme. La rédaction en sera confiée à M. M.G.Bastianelli (Italie), Ciuca (Roumanie), Ed.Sergent (France) Serguief (URSS) et Sinton (Inde Britannique) et à un représentant de l'"Institute for Medical Research" de Kuala Lumpur (Etats Malais Fédérés).

Ce Comité de rédaction se réunirait en juillet 1936 et son rapport pourrait être présenté à la Commission du paludisme, cette dernière se réunissant sans doute en octobre 1936 à l'occasion du 3ème Congrès international du paludisme.

4. Comme en 1934 et 1935, il y aurait lieu d'examiner l'opportunité d'organiser deux cours internationaux de malarologie, l'un en Europe, l'autre en Extrême-Orient.

Le Comité d'hygiène a nommé membres de la Commission:

Le Professeur SERGUIEFF, Directeur de l'Institut de Médecine tropicale "Marzinowsky, Moscou (U.R.S.S.)

Le Docteur SCESILO, Chef du Service de lutte anti-paludéenne des Indes néerlandaises, Batavia C.

Le Professeur WARRINGTON YORKE, de l'Ecole de médecine tropicale de Liverpool,

Le Chef de la Division des recherches sur le paludisme de l'"Institut for Medical Research" de Kuala Lumpur (Etats Malais fédérés).

Au cours de la discussion du rapport du Vice-président de la Commission du Paludisme, certains membres de la Commission, se fondant sur le document C.352.M.179.1935.VII (Etablissement des Assyriens de l'Irak. Rapport du Comité du Conseil sur l'établissement des Assyriens de l'Irak dans la région du Ghab) ont attiré l'attention du Comité d'hygiène sur diverses questions concernant le paludisme que peut poser l'établissement des réfugiés assyriens. Le Comité d'Hygiène a pensé qu'il était de son devoir de signaler au Conseil que sa Commission du Paludisme est à sa disposition pour lui apporter à ce sujet son concours technique, s'il le jugeait désirable.

II.

FONDATION DARLING.

Le Comité d'Hygiène attire l'attention sur l'extrait ci-après de l'article 5 des statuts de la Fondation:

"..... tout membre du Comité d'hygiène et de la Commission du Paludisme et toute administration nationale d'hygiène peuvent proposer le nom de toute personne dont ils jugeront la candidature digne d'être examinée en vue de l'attribution du prix, en y joignant un exposé écrit des raisons qui justifient la proposition. Une même candidature non récompensée peut être présentée à plusieurs reprises.

Il doit s'agir, d'un travail, soit publié au cours des cinq années précédant immédiatement l'attribution du prix, soit présenté à l'Organisation d'hygiène sous forme de manuscrit. Il n'est imposé aucune condition quant à l'âge, au sexe, à la profession ou à la nationalité de l'auteur".

Comme l'attribution du deuxième prix de la Fondation pourra avoir lieu à la fin de 1936, les candidatures devront parvenir au Directeur de la Section d'hygiène avant le 1er mai 1936.

III.

Le Professeur Sergent, le Professeur Bastienelli, le Professeur Ciuca ainsi que les membres de la Commission présents à la réunion en leur qualité de membres du Comité d'hygiène, ont envisagé le plan que nous donnons ci-dessous, comme base à la rédaction du 4ème rapport général de la Commission du Paludisme :

THERAPEUTIQUE DU PALUDISME.

(4ème Rapport général de la Commission du Paludisme.)

I.

Nouvelles acquisition dans la thérapeutique du paludisme.

- 1) Nouveaux produits antipaludiques
- 2) Traitement du paludisme expérimental
- 3) Traitement du paludisme spontané :
 - a) à l'hôpital
 - b) sur le terrain.

II.

Nouvelles recherches sur le traitement du paludisme faites sous les auspices de la Commission du Paludisme.

- 1) Recherches sur le traitement du paludisme expérimental,
- 2) Recherches sur le traitement du paludisme spontané.
 - a) à l'hôpital,
 - b) sur le terrain.

III.

Résumé et applications pratiques suivant les conditions épidémiologiques locales.

Le Comité de rédaction vous prie instamment de bien vouloir communiquer dès maintenant au Secrétariat :

1°) toute suggestion que vous jugeriez opportune sur le plan ci-dessus,

2°) vos travaux personnels ou ceux des malariologistes de votre pays que vous estimerez devoir être pris en considération dans le rapport.

Il y aurait intérêt à recevoir des communications aussitôt que possible, car le Secrétariat commencera incessamment l'étude du chapitre I.

Le Comité s'associe également à la prière qui vous a été faite de communiquer à la Section d'hygiène les observations que vous désiriez faire sur le rapport du Colonel Sinton qui vous a été envoyé. (CH/Malaria/228).